



Ne respectant ni ses propres cibles, ni sa propre loi :

Le plan du gouvernement libéral est un échec annoncé

Québec, le 29 mars 2022 – Nettement insuffisant, le plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), déposé aujourd’hui par le ministre Guilbeault, est l’annonce d’un nouvel échec du gouvernement libéral quant à l’atteinte de ses propres cibles pour 2030, constate la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola. La députée bloquiste déplore qu’Ottawa ne donne pas le coup de barre attendu pour agir sur la crise climatique en appuyant massivement la transition énergétique, plutôt que de persister à soutenir l’industrie du pétrole.

« Même en additionnant toutes les mesures citées à son plan, il est impossible que ce gouvernement atteigne ses objectifs de réduction de GES pour 2030. Il s’apprête à manquer à sa propre loi! », avise Mme Vignola.

L’industrie du pétrole et du gaz est responsable du quart des émissions de GES au Canada. À la base, pour agir efficacement sur la crise climatique, le Bloc Québécois soutient qu’Ottawa doit plafonner la production de cette industrie polluante et abolir toutes formes de subventions aux combustibles fossiles. Il doit rejeter tout nouveau projet d’exploration ou d’exploitation des hydrocarbures, et cesser de se concentrer sur les stratégies de captage et de stockage du carbone, qui de l’avis de nombreux experts, ne sont ni économiquement viables, ni éprouvées quant à leur potentiel de réduction des émissions de GES.

« L’heure n’est plus aux jolies fables vertes où il suffirait de capter le carbone pour sauver la planète. On ne s’en va nulle part avec ces stratégies qui ne visent qu’à prolonger le recours aux industries fossiles. Nos propositions permettraient au gouvernement de solidifier son plan, atteindre ses cibles et réaliser la carboneutralité en 2050. Les Québécois sont préoccupés par l’urgence climatique et ses effets. Ils s’attendent à ce qu’Ottawa assume ses responsabilités et prenne les mesures qui s’imposent. La crise climatique exige que le Canada en fasse davantage », conclut la députée de Beauport-Limoilou.

-30-

Source :
David Rompré
Directeur du bureau de circonscription
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou
418-717-5462 / david.rompre.308@parl.gc.ca